



**Avis rendus par la
CAP
compétente à l'égard
du corps des IPCSR
le 26 septembre 2019**

I. Titularisation et intégration des IPCSR stagiaires de la promotion 2018

La CAPN a émis les avis suivants :

Les IPCSR stagiaires de la promotion 2018 sont titularisés ou intégrés à l'exception de 4 agents qui se sont vu proposer une prolongation de stage de 6 mois ou un an.

II. Titularisation IPCSR stagiaire de la promotion 2017

La situation d'un agent de la promotion 2017 a été discutée, il a été décidé le renouvellement de son détachement pour une durée d'un an.

Rédacteurs :

Christine LAPLACE

Nathalie MALEL

Christophe NAUWELAERS

Élus en CAP



UNSA - SANEER
BP 2
91590 LA FERTE ALAIS